CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E4132** **VALABLE JUSQU'AU** **16/07/2027**

ÉDITÉ LE 11/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1987

Raison sociale : ROUVIERE ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/1999

Capital : 7 622

10 CHEMIN DES CODES BAS
30210 CASTILLON DU GARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 95 B 293

Siret : 341 099 562 00033

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9229708

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001291587

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001291587

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 87 33 50 17 **Fax :**

Portable : 07 86 49 50 91

Responsabilité légale :
ROUVIERE THOMAS JEAN CHARLES GÉRANT

Site Internet :

E-mail : nadine@rouviereetfils.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 291 492 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	12	23/04/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	12	23/04/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		23/04/2024
2181	Restauration maçonnerie du patrimoine	12	23/04/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/06/2026 08:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.